



Archers de Sévigné – OCC Tir à l'arc

Assemblée générale du 12 octobre 2020

Compte-rendu de séance

PRÉSENTS (ou ayant donné pouvoir) : 34 archers

Quorum de 17 atteint : **oui**

non *L'assemblée générale a donc été dissoute puis convoquée à nouveau.*

ORDRE DU JOUR :

- ◆ Rapport moral du Président – Nicolas CHARTIER
- ◆ Rapport financier – Serge DELIGNIÈRES
- ◆ Bilan sportif et perspectives – Sophie POTIER
- ◆ Bilan et projets des entraîneurs
- ◆ Questions diverses
- ◆ Renouvellement du Bureau

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Sophie POTIER



Archers
de Sévigné

O.C.C.
Tir à l'Arc

Paraphes :

N. C.
SP

Rapport moral du président

Je déclare l'assemblée générale 2020 ouverte.

Bonsoir à toutes et tous et merci d'avoir répondu à notre invitation.

Je commencerai par remercier :

- les membres du comité d'administration ;
- tous ceux qui – même hors CA – aident au quotidien et qui font que le club tourne ;
- les entraîneurs, assistants entraîneurs, et autres bénévoles qui prennent en charge l'encadrement des débutants. Leurs résultats sont le reflet de l'investissement des encadrants. Bravo et merci à eux.

Nous avons transmis l'année passée deux propositions de valorisation du bénévolat pour saluer l'investissement dans la durée de certains membres du club, propositions qui ont été toutes les deux retenues. L'une des remises de médaille aura lieu lors de l'assemblée générale du comité régional le mois prochain, l'autre une fois la personne concernée réinscrite.

Nous n'avons qu'une arbitre dans le club en la personne de Sophie. Chaque club se doit d'avoir des arbitres ; il est plus que souhaitable d'en avoir davantage, surtout vu la taille de notre club. Il en va de même pour les entraîneurs diplômés ainsi que pour les assistants entraîneurs.

Parlant de la taille du club, nous avons cette saison :

- 65 adhérents, dont 22 jeunes, parmi lesquels 19 mineurs
- 50 confirmés et 15 débutants
- 57 licenciés en compétitions, et 8 pour une pratique en club, tous ont une licence FFTA.
- Pour l'instant, aucun archer d'autres clubs ne participe à nos entraînements, mais nous ne sommes qu'en début d'année

Malgré le contexte sanitaire et la réduction à 3 séances de portes ouvertes, nous avons tout de même 15 débutants, ce qui est quasiment à la limite de nos capacités d'encadrement pour un maintien de la distanciation physique des pratiquants.

Félicitations aux compétiteurs pour leurs bons résultats.

Pour la fin de saison 2019, un titre de championne de Bretagne ainsi qu'un vice-champion.

9 qualifications aux coupes et championnats de France de l'été 2019

- 3 en tir en campagne
- 2 en T.A.E. 70m (tir olympique)
- 1 en tir 3D
- 2 en tir Beursault
- 1 en T.A.E. 50m (ex-fédéral)

Pour la saison salle 2019-2020, aux championnats départementaux, nous avons eu 2 qualifications par équipes et 8 en individuel.

Aux championnats régionaux, nous avons eu 6 qualifications en individuel avec au retour une championne de Bretagne. Nous n'avons malheureusement pas eu de participant au championnat de France salle cette année.

Merci à toutes les personnes ayant représenté le club dans ces compétitions, en individuel, mais aussi en permettant aux Archers de Sévigné d'être présents dans les classements et podiums par équipe tout au long de la saison.

Pour cause d'épidémie de covid-19, la saison extérieure a été intégralement annulée.

N'ayant participé à aucun championnat de France, nous n'avons pas pu avoir de subvention auprès du Conseil Régional.

Devant des échecs répétés, le comité départemental a cessé de faire le dossier de demande de subvention mutualisé auprès du CNDS. Par le passé cette subvention nous permettait de payer la moitié du stock de stramit.

Afin de pallier cette réduction des financements publics, nous poursuivons nos recherches de partenariats privés. Nous avons renouvelé cette année 3 de nos partenariats de l'an dernier. L'argent touché permet – entre autres – de subventionner les tenues de club afin de réduire leur prix.

Paraphes :

N.C.
SP

Lors de la saison 2019-2020, et pour la 7^e année consécutive, Maryse a mis en œuvre, avec l'aval du Bureau, des séances de sophrologie pour les volontaires.

Cette année encore, nous avons répondu à la demande de l'Escale et fait une séance d'initiation pour leurs jeunes pendant les vacances d'hiver.

Fin juin 2019, nous avons participé à la quatrième édition de la fête des familles organisée par la municipalité et animé un stand de découverte du tir à l'arc. L'édition 2020 n'a pu avoir lieu pour raison sanitaire.

Nous avons participé aux forums des associations qui se sont tenus les samedis 7 septembre 2019 et 5 septembre 2020.

Notre compétition salle de novembre rencontre toujours autant de succès et nous avons encore refusé du monde en novembre dernier. Par contre, suite à des changements de calendrier dus à la crise sanitaire, elle ne peut avoir lieu cette année. Suite à la baisse de participation de notre concours « spécial jeunes », l'ouverture aux débutants adultes semblait prometteuse, mais cet événement n'a pu avoir lieu.

Les deux compétitions prévues au printemps, tir 3D et T.A.E. ont elles aussi été annulées, mais ce n'est que partie remise. Par ailleurs, nous sommes toujours membre de l'association « Solid'Arc 35 ».

Notre traditionnel Tir au Roy nous a donné : Agnès comme Reyne classique pour la 2^e année consécutive, Maryse comme Reyne poulies, Michel H. comme roy adultes et Abel comme roy jeunes.

Pour donner un avant-goût à la compétition, nous avions l'intention de reconduire notre challenge interne, mais il a été annulé lui aussi, toujours pour les mêmes raisons.

Afin que les archers puissent progresser dans les meilleures conditions, le club a poursuivi sa politique d'investissement dans du matériel de progression, avec cette année de nouveaux arcs classiques.

Cette année encore, le club a financé les engagements des archers débutants souhaitant se lancer dans la compétition, ainsi que les jeunes archers qui se sont classés au niveau national (3 compétitions qualificatives).

Pour conseiller les compétiteurs, nous avons aussi continué à faire appel à une personne diplômée d'État, indemnisée par le club.

Vu la baisse du nombre de participations aux compétitions, et de qualifications en championnats, le souci de recompétition du club reste plus que jamais d'actualité. On n'oblige évidemment personne, mais il faut que chacun ait conscience que le club a besoin d'un gros noyau de compétiteurs pour subsister. Je parle là, bien sûr, de subventions, de label et d'image du club.

À propos de label, suite à la réorganisation des critères par la fédération, notre 3^e label Argent a été à nouveau prolongé d'un an. Le dossier de demande de renouvellement aura lieu courant 2021.

Comme vous le savez déjà, la salle Beausoleil est en cours de rénovation. Les travaux avancent, de même que les échanges avec la mairie autour de l'aménagement futur (local, ciblerie, etc.). Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé au déménagement vers l'annexe du palais des sports au mois de juillet 2019, ainsi qu'à l'aménagement du vestiaire qui nous sert de local.

Cette année a été marquée par l'épidémie de Covid-19, avec les annulations mentionnées précédemment, mais aussi avec l'application des différents protocoles sanitaires successifs plus ou moins contraignants.

Je remercie celles et ceux qui ont participé à la mise en place de ces protocoles, et j'en profite pour rappeler que la poursuite de la pratique de notre sport est conditionnée par l'application stricte de ces consignes.

Pour conclure, je dirais que notre club est dynamique, mais certains problèmes récurrents sont toujours d'actualité, comme la recompétition ainsi que les manques d'arbitres et d'entraîneurs diplômés. De gros chantiers nous attendent et le club a besoin de l'énergie et de la motivation de chacun.

Je vous remercie de votre attention.

Fait à Cesson-Sévigné, le 12 octobre 2020

Le Président :



La Secrétaire :



**Archers
de Sévigné**
" "
O.C.C.
Tir à l'Arc

Ce **rapport moral** a été voté à l'unanimité (*présents et représentés*).

Puis le **bilan financier** - ci-joint – exposé par Serge Delignières - **voté** à l'unanimité avec une abstention (*présents et représentés*).

Puis le **prévisionnel** - ci-joint – exposé par Serge Delignières - **voté** à l'unanimité (*présents et représentés*).

Suit le **bilan sportif** - ci-joint également – exposé par Sophie Potier.

Suit le **bilan et projet des entraîneurs** exposé par Joël Duguer

Renouvellement du Bureau :

Le président informe l'Assemblée que, compte tenu du report de cette AG de juin à octobre (raison sanitaire) et pour commodité de gestion, la prochaine Assemblée Générale aura lieu en juin 2021. Donc le Conseil d'Administration élu aura un mandat de seulement 8 mois.

- Élection du conseil d'administration :

Joël Duguer et Michel Happe se retirent du CA.

L'élection s'est faite à bulletins secrets : 2 membres ont été élus à l'unanimité, les 5 autres ont été élus à la majorité.

- Formation du Bureau :

Le Conseil élu s'est retiré pour délibérer et se répartir les postes : voir page 6.

Les **questions-explications-suggestions** ont été nombreuses et constructives et comme résumées ci-dessous :

❖ Personnes intéressées par formation arbitre / entraîneur / assistant-entraîneur :

Deux personnes sont a priori intéressées par la formation d'assistant-entraîneur, une seule sera disponible pour la faire cette année.

❖ Compétitions pour cette saison :

Après présentation des différents formats de compétitions, l'Assemblée a validé à l'unanimité les 3 compétitions suivantes proposées par le CA :

- **3D Indoor**, 27-28 février 2021 (ponctuelle, rotation parmi les différents clubs membres de Solid'Arc 35)
- **3D outdoor**, 17-18 avril 2021
- **Tir à l'arc en Extérieur**, mai-juin 2021

❖ Finances :

La question du contrôle des comptes a été abordée et le président a précisé que :

- notre budget n'impose pas de faire appel à un commissaire aux comptes
- toute personne voulant contrôler peut le faire en prenant rendez-vous avec le trésorier.

❖ A propos des débutants :

• Concernant le recrutement

Il a été débattu de l'opportunité de donner ou non aux Cessonnais la priorité en cas de grosse affluence.

La question reste ouverte car le système actuel est favorable aux personnes les plus motivées et nous n'avons refusé personne ces 2 dernières années.

• Concernant le suivi

Remerciement exprimé d'avoir mis en place cette année un suivi des 2èmes années plus spécifique à cause de l'interruption de la saison pour raison sanitaire.

Suite à une question posée, il a été précisé que les débutants de l'an passé se sont davantage réinscrits que d'habitude.

Paraphes :

V.C.
SP

❁ **Tenues de Club :**

Gros soucis pour concilier les essayages et les consignes sanitaires ... le problème reste entier.

❁ **Accueil des personnes en situation de handicap :**

En réponse à une question sur cet accueil, il a été précisé que le Club ne dispose ni de l'encadrement ni de matériels spécifiques nécessaires à leur formation.

Le Club peut, par contre, accueillir des archers confirmés handicapés s'ils sont autonomes, comme il l'a déjà fait par le passé.

❁ **Travaux de Beausoleil et Infrastructures :**

Le président a informé l'Assemblée qu'il travaillait actuellement, avec un membre du CA, sur l'aménagement de Beausoleil avec le Conseiller Technique Tir à l'Arc de Bretagne et le responsable des équipements sportifs cessonçais.

Il a été informé que nous reviendrons à la situation antérieure avec nos créneaux répartis sur 2 sites, chose que l'Assemblée regrette.

La date du retour prévu à Beausoleil n'est toujours pas fixée.

Paraphes :

N, C.
SP



Archers de Sévigné – OCC Tir à l'arc

Le conseil d'administration

Le 12 octobre 2020, l'Assemblée Générale des Archers de Sévigné a élu le Conseil d'Administration suivant : N. Chartier, B. Delahaye, S. Delignières, A. Girard, A. Martin, S. Potier, M. Renault (*ordre alphabétique*)

Le Conseil d'Administration s'est retiré et s'est réparti les postes de la manière suivante :

Président	Nicolas Chartier
Vice-présidente (contact Mairie)	Agnès Girard
Vice-président (contact 3D)	Alain Martin
Trésorier	Serge Delignières
Secrétaire	Sophie Potier
Membres du conseil : Bruno Delahaye, Michel Renault	

Autres responsabilités

Entraîneurs diplômés : Nicolas Chartier et Joël Duguer

Assistants entraîneurs : Florian Daguerre, Thierry Lefeuvre, Michel Renault et Julien Hil

Responsable partenariat : Bruno Delahaye

Responsable communication presse :

Responsables matériel : Thierry Lefeuvre, Bruno Delahaye et Joël Duguer

Responsable compétitions en ligne : Sophie Potier

Responsables compétitions parcours : Alain Martin (3D-nature) et Daniel Boivin (campagne)

Responsable 3D et matériel 3D : Alain Martin

Représentants auprès de Solid'Arc 35 : Alain Martin et Joël Duguer

Responsable tenues de club : Maryse Denoual-Boivin

Représentants au comité de gestion de l'OCC : Christophe Lotz et Serge Delignières

Arbitre fédéral : Sophie Potier

Web-masters et correspondants informatique : Michel Renault et Florian Daguerre

Responsable réseaux sociaux : Florian Daguerre

Le Président :

La Secrétaire :

